

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Reims, le 17 mai 2023

Lokaviz.fr, le site des Crous pour la location entre particuliers propriétaires et étudiants

Si un étudiant ne peut pas loger en résidence Crous, les Crous, dont celui de Reims, proposent le site lokaviz.fr qui met en relation particuliers propriétaires et étudiants : seul l'étudiant connecté via messervices.etudiant.gouv.fr peut obtenir les coordonnées du bailleur.

L'objectif de ce site est de générer une offre de logement étudiant sur les zones où il n'y a pas de résidences universitaires.

Le portail Lokaviz permet chaque année à des dizaines de milliers d'étudiants de rechercher et de trouver facilement des logements auprès de particuliers, dans plus de 500 villes françaises.

Les offres proposées sont majoritairement labellisées par les Crous, ce qui garantit aux étudiants des logements de qualité tant au niveau des loyers que de leur configuration générale (surface, sécurité, performance énergétique, proximité avec les lieux d'études, etc.).

Les offres concernent des logements individuels, des chambres ou studios chez des particuliers et des locations meublées ou pas.

Lokaviz.fr est une plateforme gratuite. Pour contacter un bailleur, l'étudiant doit, au préalable, être inscrit sur messervices.etudiant.gouv.fr. Il est également demandé de fournir un justificatif d'inscription dans l'enseignement supérieur français sur l'année en cours ou l'année à venir.



Le site Lokaviz.fr propose aussi des informations pratiques et des conseils aux étudiants pour louer un logement en toute sécurité.

Il n'est pas possible d'effectuer une réservation en ligne sur Lokaviz, qui est un service de mise en relation. Les coordonnées du logeur sont communiquées après connexion et il appartient par la suite à l'étudiant de prendre directement contact avec le bailleur.

Un bien à louer à un étudiant ? Lokaviz.fr

Les propriétaires ayant un bien à louer à un étudiant, chambre, studio, T1..., peuvent déposer gratuitement leur

Delphine Dethune

Tél : 03 26 50 52 91 / 06 24 73 46 55

Mél : ddethune@crous-reims.fr

<https://www.crous-reims.fr>

annonce sur le site des Crous réservé aux propriétaires particuliers et aux étudiants.

Il suffit de créer un compte logeur et de renseigner la fiche descriptive du logement en intégrant des photos. Seuls le descriptif et les photos apparaissent sur le site en accès libre. Rappelons, que l'étudiant pourra accéder aux coordonnées en se connectant avec son compte messervices.etudiant.gouv.fr

Pour aider le particulier propriétaire, le site rappelle les engagements et des obligations du bailleur, donne des exemples de bail. Il rappelle également au locataire les justificatifs à fournir au bailleur.

A PROPOS DU CROUS DE REIMS

Acteur majeur de la vie étudiante de l'académie de Reims, le Crous accompagne socialement tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur de l'Académie de Reims pour contribuer à leur bien-être et à la réussite de leurs études. Le Crous de Reims est présent à Châlons-en-Champagne, Charleville-Mézières/Bazeilles, Reims et Troyes.

Les équipes du Crous (**201 agents**) gèrent au quotidien :

- **Les bourses** sur critères sociaux du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (19 849 demandes en 2022/2023) soit **43 570 000 € versés à 13 294 boursiers**,
- Les logements étudiants (2 422 lits) avec **16 résidences universitaires** pour un chiffre d'affaires de près de **8,1 millions € en 2022**,
- La restauration universitaire avec **17 points de restauration** pour un chiffre d'affaires de plus de **2 201 778 € en 2022**,
- **L'action sociale avec des assistantes sociales** à l'écoute des étudiants (5 321 entretiens auprès de 1 741 étudiants en 2022 pour **1 054 939 € d'aides ponctuelles et annuelles**) et des psychologues vacataires (216 entretiens pour 93 étudiants en 2022),
- **Le service culturel** animant les lieux de vie Crous et accompagnant les projets des étudiants avec le dispositif Culture-ActionS (45 projets financés pour 33 212 €),
- La collecte et la gestion de la **CVEC** (contribution de vie étudiante et de campus) pour 1938 822 € dont **554 098 € affectés au Crous** pour le financement d'activités offertes aux étudiants, des équipements au profit des étudiants en résidences et, des projets étudiants.

En savoir plus sur <https://www.crous-reims.fr>

A PROPOS DES CROUS

Les Crous ont pour mission d'améliorer les conditions de vie des étudiants au quotidien et constituent un réseau unique en France de 27 établissements publics répartis sur l'ensemble du territoire. Ils offrent aux étudiants un accompagnement social global et gèrent les aides financières, annuelles ou ponctuelles, accordées aux étudiants. Les Crous mettent à disposition des étudiants plus de 175 000 logements dans 750 résidences universitaires en France. En outre, les Crous se mobilisent pour offrir une restauration de qualité et à petit prix à tous les étudiants avec leurs structures de restauration. Par ailleurs, avec leurs différents partenaires, les Crous accompagnent les initiatives étudiantes, proposent une action culturelle exigeante et mènent une politique volontariste pour dynamiser et animer les lieux de vie étudiante.

Contact presse Crous de Reims

Delphine Dethune

Tél : 03 26 50 52 91 / 06 24 73 46 55

Mél : ddethune@crous-reims.fr

<https://www.crous-reims.fr>